

Société Francophone du Diabète

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018



Société de Commissariat aux comptes (Compagnie Régionale de Paris)
SARL au capital de 2.000 euros – RCS de Paris B484 182 969 - Siret : 484 182 969 00028
Siège social : 32, rue de Londres – 75009 PARIS
Tél : 01.53.20.84.94 – Fax : 01.53.20.84.95

32, RUE DE LONDRES - 75009 PARIS

TEL : +33 (0) 1 53 20 84 94 - FAX : +33 (0) 1 53 20 84 95

SOCIETE A RESPONSABILITE D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
CAPITAL DE 2 000 EUROS - RCS PARIS B 484 182 969 - SIEGE SOCIAL : 32, RUE DE LONDRES - 75009 PARIS

Société Francophone du Diabète

Siège Social : 60, rue Saint Lazare - 75009 PARIS
Association loi 1901

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Société Francophone du Diabète relatifs à l'exercice clos le 31/12/2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association Société Francophone du Diabète à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit ces comptes annuels de l'exercice :

- Le caractère approprié des principes comptables appliqués ;
- Le cadrage des enregistrements avec la reddition des comptes du congrès 2018,
- Le cadrage des allocations versées avec les décisions du Conseil Scientifique.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne

comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant

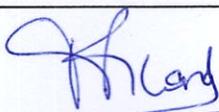
d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris , le 26 mars 2019

Le commissaire aux comptes

F2P AUDIT &
CONSEIL



FABIENNE PICARD

Comptes annuels

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

SOCIETE FRANCOPHONE DU DIABETE

60 rue Saint Lazare
75009 PARIS

APE : 7219Z -
Siret : 40499511000057

M MAZARS

MAZARS

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau
de l'ordre des experts comptables
61 rue Henri Regnault

92075 PARIS LA DEFENSE

Tél :

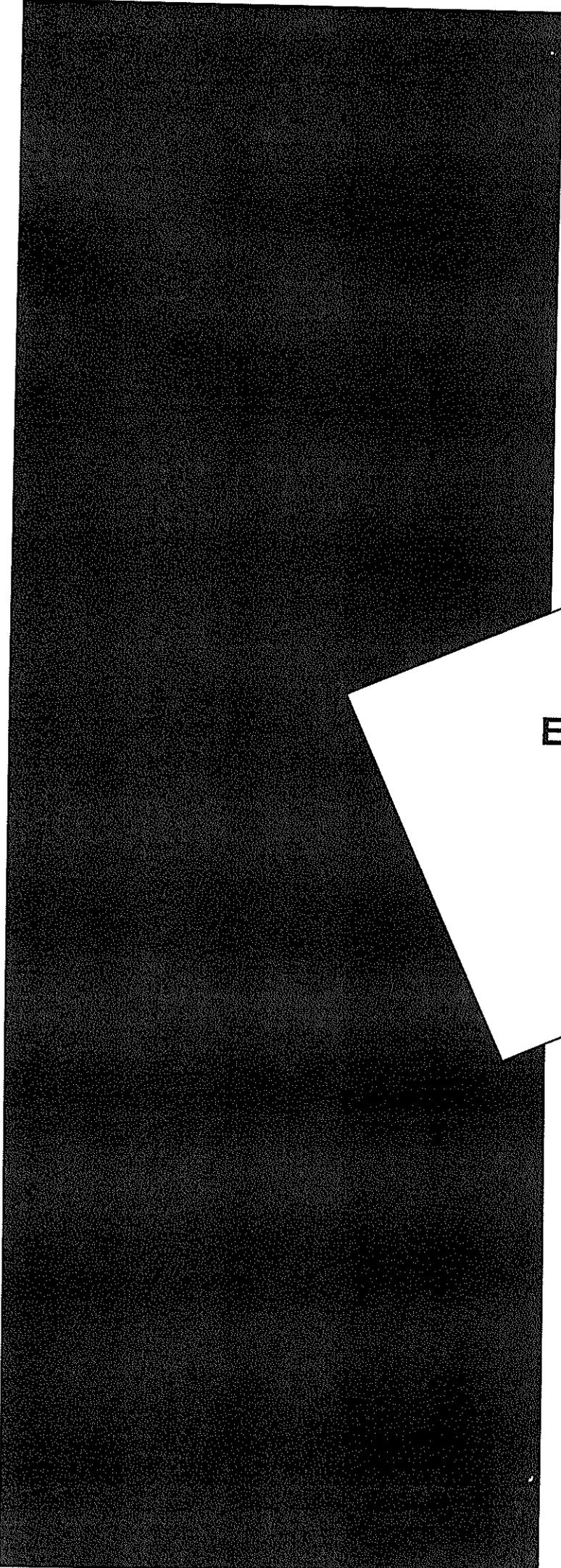
Fax :

Courriel :

Web : www.mazars.fr

 **Sommaire**

Rapport de l'Expert Comptable	3
Etats de synthèse	5
Bilan	6
Compte de résultat	8
Annexe	9
Règles et méthodes comptables	10
Faits caractéristiques	12
Notes sur le bilan	14
Notes sur le compte de résultat	21
Autres informations	23
Etats détaillés	27
Bilan détaillé	28
Compte de résultat détaillé	32



Etats de synthèse

Bilan

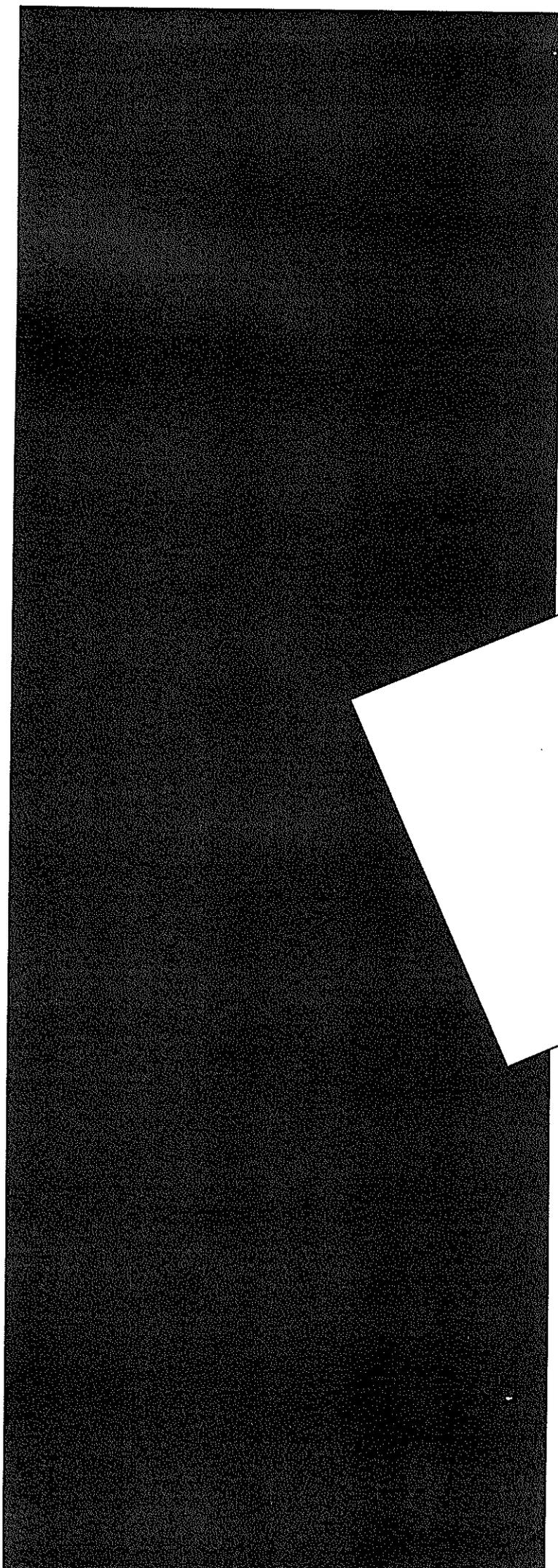
	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	38 890	38 171	719	4 130
Droit au bail				
Autres immob. incorporelles / Avances et acom				
Immobilisations incorporelles	38 890	38 171	719	4 130
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	58 754	37 551	21 203	23 831
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	58 754	37 551	21 203	23 831
Participations et créances rattachées				
TIAP & autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	12 393		12 393	12 393
Immobilisations financières	12 393		12 393	12 393
ACTIF IMMOBILISE	110 036	75 722	34 314	40 353
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Stocks				
Avances et acomptes versés sur commandes	18 134		18 134	74 155
Usagers et comptes rattachés	2 029 190		2 029 190	1 288 744
Autres créances	230 962		230 962	115 867
Créances	2 278 287		2 278 287	1 478 765
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	4 476 921		4 476 921	4 680 832
Trésorerie	4 476 921		4 476 921	4 680 832
ACTIF CIRCULANT	6 755 208		6 755 208	6 159 597
Charges constatées d'avance	194 091		194 091	222 712
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION	194 091		194 091	222 712
TOTAL DE L'ACTIF	7 059 335	75 722	6 983 614	6 422 662

Bilan

	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Ecart de réévaluation		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	418 028	418 028
Résultat de l'exercice	3 643 290	3 541 160
Subventions d'investissement	198 840	102 130
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES	4 260 158	4 061 318
Apports		
Legs et donations		
Subventions affectées		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Résultat sous contrôle		
Droit des propriétaires		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Fonds dédiés sur subventions		31 879
Fonds dédiés sur autres ressources		
FONDS DEDIES		31 879
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	112 094	227 242
Dettes fiscales et sociales	429 367	372 725
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	55 599	61 809
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	2 126 396	1 667 690
DETTES	2 723 456	2 329 466
Ecart de conversion - Passif		
ECARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	6 983 614	6 422 662

Compte de résultat

	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois
Ventes de marchandises		
Production vendue	2 793 131	2 868 693
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	26 518	50 000
Reprises et Transferts de charge		
Cotisations		
Autres produits	162	900
Produits d'exploitation	2 819 811	2 919 593
Achats de marchandises		
Variation de stock de marchandises		
Achats de matières premières		
Variation de stock de matières premières		
Autres achats non stockés et charges externes	2 289 971	2 460 302
Impôts et taxes	7 864	5 476
Salaires et Traitements	197 668	167 503
Charges sociales	92 401	80 254
Amortissements et provisions	9 922	18 397
Autres charges	503	2
Charges d'exploitation	2 598 330	2 731 933
RESULTAT D'EXPLOITATION	221 481	187 659
Opérations faites en commun		
Produits financiers	11 858	14 313
Charges financières	1 354	
Résultat financier	10 504	14 313
RESULTAT COURANT	231 985	201 972
Produits exceptionnels		
Charges exceptionnelles		5 382
Résultat exceptionnel		-5 382
Impôts sur les bénéfices	65 024	62 582
Report des ressources non utilisées	31 879	
Engagements à réaliser		31 879
EXCEDENT OU DEFICIT	198 840	102 130



Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : SOCIETE FRANCOPHONE DU DIABETE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 6 983 614 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un excédent de 198 840 Euro. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 3 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Calcul de l'engagement retraite

Le montant des engagements donnés en matière de retraite est évalué à 15 587 €
L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte de salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles :

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1,57%
- Taux de croissance des salaires : 2,91%
- Age de départ à la retraite : 60 - 62 ans
- Taux de rotation du personnel : Faible
- Taux de mortalité : INSEE 2018

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

CONGRES 2018 (Nantes)

Le congrès 2018 a eu lieu. La SFD a mandaté la société Colloquium pour organiser et gérer en son nom la manifestation.

La reddition des comptes du congrès transmise par la société Colloquium se traduit dans le compte de résultat de la SFD au 31 décembre 2018 comme suit :

Postes	Charges / Dépenses	Produits / Recettes
Locations des espaces	152 048	
Prestations techniques	154 148	
Installation générale / maintenance	101 637	
Editions / brochures	10 410	
Site internet	15 860	
Promotion du congrès	24 576	
Invités / orateurs / bourses	182 436	
Frais de personnel	75 503	
Restauration / Festivités / Evènements	42 526	
Prestations congressistes	16 680	
Transport congressistes	10 032	
Honoraires divers	253 009	
Frais bancaires	4 472	
Droits d'inscription		602 483
Ventes de surface		1 064 795
Sponsoring		854 979
Symposium		115 458
TOTAUX	1 043 337	2 637 715

RESULTAT DU CONGRES (Bénéfice) 1 594 377

CONGRES 2019 (MARSEILLE)

Depuis 2016, les fonds engagés pour l'organisation du congrès sont appréhendés dans des comptes bancaires ouverts au nom de l'Association. De ce fait, l'avance consentie à notre prestataire pour gérer le salon est substituée par l'ensemble des opérations engagées pour notre compte à la clôture de l'exercice.

Ce contrat de mandataire transparent impacte notre bilan comme suit (en K€) :

ACTIF	2018	2017	PASSIF	2018	2017
Clients	1 7861	236	Fournisseurs colloquium	1	72
Trésorerie	221	485	Autres dettes Colloquium	30	0
TVA déductible	19	0	TVA Collectée	355	274
Charges constatées d'avance	151	179	Produits constatées d'avance	1 792	1 554
Total	2 177	1 900		2 177	1 900

Faits caractéristiques

DISPONIBILITES

Les disponibilités de la SFD s'élèvent à 4 476 921 euros au 31/12/2018. Elles se composent des éléments suivants :

- comptes courants :	1 724 870 euros
- comptes sur livrets :	2 655 376 euros
- livret A :	84 817 euros
- intérêts courus à recevoir :	11 858 euros
- caisse :	0 euros

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Valeur au début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	38 890			38 890
Immobilisations incorporelles	38 890			38 890
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagement divers	20 037			20 037
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	34 833	3 884		38 716
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	54 870	3 884		58 754
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	12 393			12 393
Immobilisations financières	12 393			12 393
ACTIF IMMOBILISE	106 152	3 884		110 036

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions				
Apports		3 884		3 884
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		3 884		3 884
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Valeur en début d'exercice	Augmentation	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	34 760	3 411		38 171
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	34 760	3 411		38 171
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	4 340	2 004		6 344
- Matériel de transport	26 699	4 508		31 207
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	31 039	6 512		37 551
ACTIF IMMOBILISE	65 799	9 922		75 722

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 466 636 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Autres	12 393		12 393
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	2 029 190	2 029 190	
Autres	230 962	230 962	
Charges constatées d'avance	194 091	194 091	
Total	2 466 636	2 454 244	12 393

Produits à recevoir

	Montant
Clients - Factures à Etablir	7 400
Divers - Produits A Recev	8 000
Interêts courus à recevoir	11 858
Total	27 258

Notes sur le bilan

Fonds propres

Tableau de variation des fonds associatifs

	Début Exercice	Augmentation	Diminution	Fin Exercice
Patrimoine intégré				
Fonds statutaires				
Apports sans droit de reprise				
Legs et donations				
Subventions affectées				
Autres fonds				
Total fonds sans droit reprise				
Apports avec droit de reprise				
Legs et donations assortis d'une condition				
Subventions affectées				
Total fonds avec droit reprise				
Ecart de réévaluation				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				418 028
Autres réserves	418 028			3 643 290
Report à Nouveau	3 541 160	102 130		198 840
Résultat de l'exercice	102 310	198 840	102 130	
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Autres fonds associatifs				
Total fonds associatifs	4 061 318	300 970	102 130	4 260 158

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 723 456 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et à 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés				
Dettes fiscales et sociales	112 094	112 094		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	429 367	429 367		
Autres dettes (**)	55 599	55 599		
Produits constatés d'avance	2 126 396	2 126 396		
Total	2 723 456	2 723 456		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers Groupe et associés				

Charges à payer

	Montant
Factures Non Parvenues	
Provision Congés Payés	65 576
Charges Sociales sur congés à payer	11 170
Etat - Autres Charges	5 911
	3 205
Total	85 861

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges Constatées d'avance	194 091		
Total	194 091		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATES D'AVAN PCA SFDT1	1 945 772 180 624		
Total	2 126 396		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires et ressources

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/12/2018
Congrès diabète Nantes	2 637 715
Congrès diabète Lille 2017	7 264
Cotisations	44 569
JETD 2018	33 800
Droit inscription JNDES 2018	-10 750
Recettes diverses	50 008
Abonnement revues	34 167
Subvention de fonctionnement	-34 500
Reprise fonds dédiés	31 879
Subventions SFDT1	57 376
TOTAL	2 851 528

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 10 198 Euro

Honoraire des autres services : 0 Euro

Notes sur le compte de résultat

Résultat et impôts sur les bénéfiques

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après impôt
+ Résultat courant (**)	263 864	65 024	198 840
+ Résultat exceptionnel			
- Participations des salariés			
Résultat comptable	263 864	65 024	198 840
(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE)			
(**) Majoré du montant du CICE (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 2,9 personnes.

	Effectif Hommes	Effectif Femmes	Effectif Total	Effectif équivalent (Temps plein)
Cadres				
Employés	1	2	3	3
Ouvriers				
Contrat Emploi Solidarité				
Contrat de Qualification				
Contrat Retour Emploi				
Contrat initiative Emploi				
Total	1	2	3	3

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en Euro
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	15 587
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	15 587

Contributions Volontaires

	N	N-1
Ressources		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
Total		
Emplois		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Prestations		
Personnel bénévole		
Total		

Les membres du conseil d'administration et du conseil scientifique exercent leurs activités bénévolement. A défaut de données quantitatives suffisamment fiables, les contributions volontaires en nature n'ont pas pu être chiffrées

Autres informations

Donations

Fonds dédiés

Ressources provenant de la générosité du public

	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours de l'exercice B	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restants à engager en fin d'exercice A - B + C
Contrat DATABASE	50 000	31 879	31 879		
Sous total	50 000	31 879	31 879		
Sous total					
TOTAL	50 000	31 879	31 879		

Compte tenu de la nature d'une partie des contributions au projet SFDT1 database (partenariats), les fonds non utilisés à la clôture de l'exercice ont été réaffectés en produits constatés d'avance. Les produits constatés d'avance liés au projet SFDT1 au 31/12/2018 s'élèvent à 180 624 euros